

Luxembourg, le 21 septembre 2018

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO  
Président de la Chambre des Députés  
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH  
PARTEI

Chambre des Députés  
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :

*« Comme chaque année, les CFL profitent des congés d'été pour mener des travaux d'envergure sur le réseau ferré luxembourgeois. La ligne ferroviaire 50 (Luxembourg-Kleinbettingen-Arlon) était notamment fermée pendant neuf semaines pour uniformiser le système d'alimentation électrique sur tout le réseau. Ces travaux auraient dû assurer une planification plus flexible du matériel roulant et améliorer ainsi la gestion du trafic transfrontalier entre le Luxembourg et Bruxelles.*

*Or il me revient que, suite à ces travaux d'envergure, plus aucun train direct ne pourrait circuler entre les deux capitales, ceci notamment en raison de l'incompatibilité du réseau belge avec les nouvelles infrastructures luxembourgeoises.*

*Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures :*

- Monsieur le Ministre peut-il confirmer ces informations ?*
- Dans l'affirmative, Monsieur le Ministre était-il au courant que les deux réseaux ferroviaires seraient incompatibles après les travaux de modernisation ?*
- Est-ce que Monsieur le Ministre avait des réunions avec ses homologues belges sur ce sujet? Quelles en étaient les conclusions ?*
- D'une manière générale, combien de voyageurs empruntent cette ligne directe chaque jour ? Combien de temps supplémentaire prendra le trajet Luxembourg-Bruxelles ?*
- Monsieur le Ministre peut-il indiquer une date approximative de la reprise du trafic transfrontalier direct entre le Luxembourg et Bruxelles ? »*

9, rue du St. Esprit  
B.P. 510  
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1  
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu  
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, sweeping loop on the left and a series of vertical strokes on the right, ending in a horizontal line.

Gusty GRAAS  
Député